

Les pouvoirs publics ont soutenu l'emploi en 2020 face à la crise économique liée à la COVID-19

L'année 2020 a été marquée par l'épidémie de COVID-19 en Polynésie française, mettant à l'arrêt l'emploi au deuxième trimestre et affectant l'emploi touristique par la suite. Le Pays et l'État ont déployé des mesures de soutien pour l'emploi afin d'aider les entreprises et les salariés. L'enquête emploi en Polynésie française s'est réalisée au troisième trimestre 2020, période durant laquelle les emplois et les entreprises les plus fragilisés ont été soutenus. L'importance du caractère saisonnier de cette enquête incite à la plus grande prudence quant à son interprétation.

En 2020, la population active au sens du Bureau International du Travail (BIT) s'est maintenue à 109 400 personnes de 15 à 64 ans. Le taux d'emploi s'établit à 53,0 % alors que le taux de chômage diminue à 10,5 %. Plus de 2 000 nouvelles personnes ont eu un emploi souvent non salarié ou précaire et autant ont quitté le chômage et son halo pour gonfler la part des inactifs ne souhaitant pas travailler, attentistes face à un contexte économique et sanitaire morose.

Taux d'emploi de 53,0 % et taux de chômage de 10,5 %

TABLE 1. Principaux indicateurs d'analyse du marché de l'emploi, comparatif Polynésie française, France métropolitaine, DOMs et Nouvelle-Calédonie

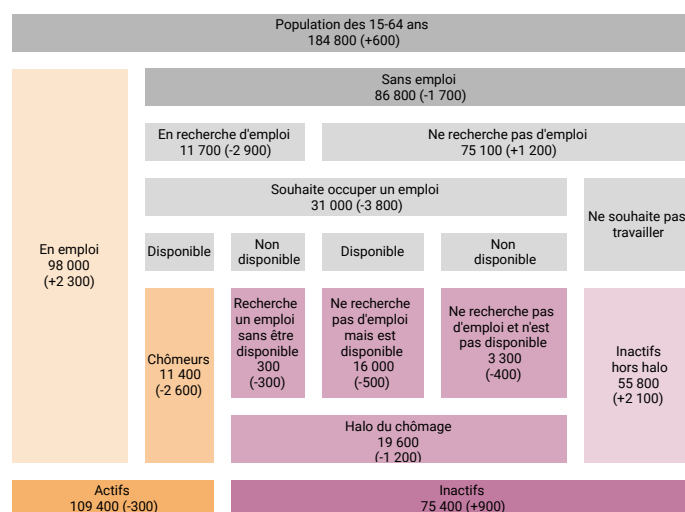
	Taux d'emploi	Taux d'activité	Taux de chômage
Polynésie française 2018	51,9%	60,6%	14,5%
Polynésie française 2019	52,0%	59,6%	12,8%
Polynésie française 2020	53,0%	59,2%	10,5%
France hors Mayotte 2020	65,3%	71,0%	8,0%
France métropolitaine 2020	66%	71%	7,8%
Guadeloupe 2020	51%	62%	17,4%
Martinique 2020	56%	65%	12,4%
Guyane 2020	42%	50%	16,1%
La Réunion 2020	48%	58%	17,3%
Mayotte 2020	31%	43%	28%
Nouvelle-Calédonie 2019	58,0%	65,1%	11,0%

Source : ISPF - INSEE - ISEE - Enquête emploi 2018 à 2020 - Champ : individus de 15 à 64 ans

En 2020, la situation générale du marché de l'emploi demeure en retrait par rapport à la France métropolitaine avec un taux d'emploi inférieur (de 13 points) et un taux de chômage supérieur (de 2,7 points). À l'exception de la Martinique, le taux d'emploi reste

plus élevé que dans les départements d'Outre-mer (DOMs) et le taux de chômage plus faible. Ces comparaisons doivent être nuancées aux regards des allocations versées en France métropolitaine et dans les DOMs qui sont la contrepartie d'une recherche active d'emploi par les allocataires. Cette incitation à participer à la population active relève mécaniquement les taux de chômage métropolitain et domien. De plus, alors que l'enquête en France métropolitaine et DOMs (excepté Mayotte) est réalisée en continu tout au long de l'année, celle réalisée en Polynésie française est sujette aux fluctuations saisonnières de l'emploi. Pour autant, les taux de chômage et d'activité évoluent tous à la baisse entre 2019 et 2020 pour la Polynésie française, la France métropolitaine et les DOMs. Ce constat dénote un certain attentisme des demandeurs d'emploi face au marché de l'emploi, les faisant glisser vers les inactifs.

Fig. 1. Schéma simplifié des concepts d'activité au sens du BIT, au troisième trimestre 2020 (évolution par rapport à 2019)



Source : ISPF - Enquête emploi 2020, Champ : individus de 15 à 64 ans

Les tendances observées en 2019 sur le marché du travail se poursuivent en 2020. On assiste notamment à un repli du nombre

de personnes souhaitant occuper un emploi (- 3 800). Une partie de ces personnes sont devenues inactives sans vouloir un travail dans l'attente d'une amélioration de la situation économique. Il s'agit principalement d'individus étant déjà dans le halo. A contrario, grâce aux aides publiques, des personnes ont obtenu un emploi (même court, précaire ou qu'elles ont créé) et d'autres qui en 2020 aurait perdu leur emploi l'ont conservé. Le taux d'activité s'abaisse à 59,2 % et la part du halo dans l'ensemble des individus souhaitant travailler (chômage et halo) augmente à 63,2 % tout comme la part des personnes ne souhaitant pas travailler parmi les inactifs (74 %).

La baisse du taux de chômage de 2,3 points par rapport à 2019 est donc en grande partie liée aux aides des acteurs publics modifiant les transitions entre chômage, halo et inactivité hors halo. Le taux d'emploi, progresse de 1 point à 53 %.

Dès avril 2020, le gouvernement polynésien a mis en place plusieurs dispositifs pour accompagner les personnes ayant perdu leurs emplois ou n'ayant pas pu travailler durant la période de confinement du 20 mars au 20 mai 2020 qu'elles soient salariées ou non. De plus, la création de convention d'insertion sociale (CIS) en complément des CAE déjà existants (revenu de subsistance en contrepartie de travaux d'intérêt général et de solidarité) a permis à 5 700 personnes de bénéficier de contrats aidés, particulièrement dans le secteur public (déclarés à la Caisse de Prévoyance Sociale en moyenne de juillet à septembre 2020) soit 2 100 de plus qu'entre mai et juillet 2019 (date de l'enquête emploi en 2019).

Le maintien de l'emploi s'est réalisé au détriment des femmes et des jeunes de 15 à 29 ans

L'accès au marché de l'emploi pour les femmes et les jeunes demeure difficile en 2020. Le taux d'emploi des femmes se situe 16 points en retrait de celui des hommes. Cette différence s'accroît de trois points de 2019 à 2020. Le taux d'emploi des hommes croît de deux points alors que celui des femmes est stable. Cette différence est de 6,3 points en France au profit des hommes. Le taux de chômage des hommes est moindre que celui des femmes, 7,7 % contre 14,0 % alors qu'ils sont semblables en France (8,0 % en 2020). La part des femmes inactives et ne souhaitant pas travailler dans la population passe de 33,7 % à 35,5 % en un an ; là où celle des hommes ne progresse que de 0,3 point à 24,9 %.

Seul un tiers des 15 à 29 ans est en emploi. Cette proportion est stable sur un an alors que l'emploi a progressé chez les 30 à 49 ans (+ 0,7 point) et chez les 50 à 64 ans (+ 2,7 points). Le taux des inactifs de 15 à 29 ans ne souhaitant pas travailler croît à 39,2 %, six points plus haut qu'en 2018. Ce taux n'est que de 14 % des 30 à 49 ans. Le taux de chômage des 50 à 64 ans est particulièrement faible (1,9 %), à l'image de la France métropolitaine où l'activité décline à partir de 50 ans. Ils sont cependant près d'un sur deux (47 %) à être inactifs et ne souhaitant pas travailler.

Alors que l'écart entre les hommes et les femmes est moindre pour le taux des emplois considérés comme fragiles (contrats courts, stagiaires, non-salariés contraints) parmi l'ensemble des emplois. L'écart est de trois points en faveur des hommes, contrairement aux deux dernières années. Enfin, le critère de l'âge paraît le plus discriminant. Trois emplois sur dix occupés par les 15 à 29 ans sont considérés comme fragiles contre moitié moins pour les

30 ans et plus.

TABLE 2. Indicateurs de l'emploi par sexe et âge

	Taux d'emploi	Taux d'activité	Taux de chômage	Part des personnes en emplois fragiles
Hommes	61,1%	66,2%	7,7%	18,5%
Femmes	44,9%	52,2%	14,0%	15,4%
15-29 ans	33,6%	44,6%	24,7%	31,4%
30-49 ans	69,8%	75,6%	7,6%	15,1%
50-64 ans	48,4%	49,3%	1,9%	10,0%

Source : ISPF - Enquête emploi 2020, Champ : individus de 15 à 64 ans

Diplômé de l'enseignement supérieur : un atout majeur pour trouver un emploi

Huit personnes sur dix possédant un diplôme au-delà du baccalauréat sont en emploi mais seulement six sur dix pour les détentrices uniques d'un baccalauréat. Le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur est le plus faible à 5,6 % (stable sur un an).

TABLE 3. Indicateurs de l'emploi par diplôme le plus élevé

	Taux d'emploi	Taux d'activité	Taux de chômage
Polynésie française	53,0%	59,2%	10,5%
Sans diplôme	47,7%	53,4%	10,8%
CEP-DNB	38,9%	44,4%	12,4%
CAP-BEP	57,9%	65,0%	10,9%
Baccalauréat	56,2%	64,1%	12,2%
Enseignement supérieur	78,8%	83,5%	5,6%

Source : ISPF - Enquête emploi 2020, Champ : individus de 15 à 64 ans

Les taux d'emploi des personnes peu ou pas diplômées progressent de 4,1 points pour les non diplômés et 6,1 points pour les détenteurs du certificat d'études ou du DNB en 2020 même s'ils demeurent les plus faibles (47,7 % et de 38,9 % respectivement). Les diplômés d'un CAP, BEP ou baccalauréat ont une meilleure insertion même si leurs taux de chômage demeurent élevés. Alors que quatre personnes sur dix faiblement diplômées ne sont pas en recherche de travail, elles ne sont qu'un quart des diplômés intermédiaires et une sur dix pour les diplômées universitaires.

L'écart d'insertion entre la zone urbaine et rurale se maintient

L'écart entre les taux d'emploi dans la zone urbaine de Tahiti et la zone rurale et Moorea s'est maintenu en 2020, au profit de la zone urbaine (56,3 % contre 48,3 %). Les taux d'emploi sont les plus faibles dans la zone rurale de Tahiti et à Moorea ainsi que dans les îles Sous-Le-Vent. Dans ces dernières, le taux de chômage est deux fois moindre que dans la zone rurale (16,1 % contre 7,0 %). La part du halo parmi les personnes souhaitant travailler est la plus forte dans les îles Sous-Le-Vent (82,1 %). Cette proportion est également importante dans les autres archipels où ceux qui souhaitent un

emploi ne jugent pas forcément utile d'effectuer des démarches dans un environnement îlien restreint.

TABLE 4. Indicateurs de l'emploi par zone géographique

	Taux d'emploi	Taux d'activité	Taux de chômage	Part des inactifs parmi les personnes souhaitant travailler
Polynésie française	53,0%	59,2%	10,5%	63,2%
Îles Du Vent	53,1%	59,9%	11,3%	58,6%
Zone urbaine de Tahiti	56,3%	61,4%	8,3%	59,9%
Zone rurale de Tahiti et Moorea	48,3%	57,6%	16,1%	57,5%
Îles Sous-Le-Vent	49,9%	53,7%	7,0%	82,1%
Marquises (*)	58,1%	62,1%	6,6%	62,9%
Australes (**)	50,9%	55,4%	8,2%	74,2%
Tuamotu-Gambier	58,1%	63,7%	8,8%	65,8%

* Enquêtés en 2019
** Enquêtés en 2018

Source : ISPF - Enquête emploi 2020, Champ : individus de 15 à 64 ans

Aux Tuamotu-Gambier, l'activité a été pénalisée par l'arrêt du tourisme international et des exportations de perles, le taux d'emploi passant sous la barre des 60 %.

Télécharger les données

 Télécharger toutes les données au format Excel

Définitions

La population en âge de travailler est entendue comme l'ensemble des individus âgés de 15 à 64 ans.

L'emploi est une forme du travail réalisé pour des tiers en échange d'une rémunération ou d'un profit. Le BIT distingue conceptuellement l'emploi d'autres formes du travail comme la production (de biens ou de services) pour la consommation personnelle, la formation professionnelle non rémunérée ou le travail bénévole (sans rémunération ni obligation). La rémunération attendue de l'emploi peut être monétaire ou non, ou bénéficier à l'ensemble du ménage de la personne en emploi (comme dans le cas d'un conjoint collaborateur). L'emploi ainsi défini peut se dérouler dans un cadre formel ou non, légal ou non.

Le chômage : au sens du Bureau International du Travail et de l'Union européenne, une personne au chômage est une personne (1) sans emploi pendant la semaine précédant l'enquête, (2) activement en recherche d'emploi pendant le mois précédant l'enquête et (3) disponible dans les deux semaines pour occuper un emploi.

La population active est constituée de l'ensemble des individus en emploi ou au chômage.

Le halo du chômage, ou main-d'œuvre potentielle, est composé des personnes inactives au sens du BIT qui souhaitent travailler mais sans rechercher activement un emploi ou sans être disponible dans les deux semaines pour occuper un emploi.

Le taux d'emploi est la part des individus en emploi dans la population en âge de travailler. Il traduit la capacité d'une économie à intégrer l'ensemble de sa population en âge de travailler dans le marché de l'emploi.

Le taux d'activité est la part de la population active dans la population en âge de travailler. Il traduit la propension d'une population à se projeter dans le marché de l'emploi, que les personnes y réussissent (en ayant un emploi) ou essaient activement (en étant au chômage).

Le taux de chômage est la part d'individus au chômage dans la population active. Il traduit la capacité d'une économie à intégrer au marché de l'emploi les individus qui le souhaitent.

Méthodologie

L'enquête sur l'emploi de 2020 en Polynésie française a été réalisée de juillet à septembre dans l'archipel de la Société (sur les îles de Tahiti, Moorea, Bora Bora, Raiatea, Tahaa) et de septembre à novembre dans les Tuamotu-Gambier (Rangiroa, Hao, Gambier). Le calage statistique de l'enquête rend celle-ci « représentative » pour l'ensemble des îles de la Société (hors atolls), ainsi que les îles des Tuamotu-Gambier de plus de 200 personnes. La collecte effectuée en 2018 aux Australes (Rurutu et Tubuai) et en 2019 aux Marquises (Nuku Hiva et Hiva Oa) et judicieusement calée, est utilisée pour inférer les résultats en 2020 à l'ensemble des Australes (hors Rapa) et aux Marquises (Nuku Hiva, Hiva Oa et Ua Pou), et ainsi éditer des résultats pour l'ensemble du champ statistique en Polynésie française en 2020. Environ 97,5 % de la population en âge de travailler de Polynésie française est ainsi représentée par l'enquête.

Le modèle de l'enquête est celui utilisé en France hexagonale, dans les départements d'Outre-mer historiques (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion) et en Nouvelle-Calédonie. La mesure des concepts d'emploi, de chômage et d'inactivité est donc identique à celle utilisée dans ces zones françaises et conforme à celle préconisée par le Bureau International du Travail et EuroStat.

Editeur	Institut de la statistique de Polynésie française
Collection	Points Etudes et Bilans
Numéro	1264
Auteur de la publication	Charly BODET
Rédacteur en chef	Nadine RESNAY
Directeur de la publication	Nicolas PRUD'HOMME
Dépot légal	Août 2021
Informations	Immeuble Uupa - 1 ^{er} étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
Téléphone	+689 40 47 34 34
Fax	+689 40 42 72 52
Courriel	ispf@ispf.pf
Copyright	© ISPF, Papeete 2021 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISSN	2118-478X

